

PAULIAT Marie, « *Note complémentaire 14 : Le figuier stérile (Lc 13, 6-9) (Ser. Dolbeau 16, 3)* », AUGUSTIN D'HIPPONE, *Sermons Dolbeau 11-20*, éd. F. DOLBEAU – M. DULAËY, coll. *Bibliothèque augustinienne* 77/B, Paris, Institut d'études augustinienes, 2022, p. 423-427. (ISBN : 978-2-85121-324-2)

NC 14. Le figuier stérile (Lc 13, 6-9) (Ser. Dolbeau 16, 3)

Les évangiles synoptiques rapportent plusieurs paraboles (« *dictum in figura* », explicite Ser. Dolbeau 17, 2) relatives à un figuier stérile. Mais alors que Mt 21, 18-22 et Mc 11, 12-14. 20-25 se concluent sur une malédiction, Lc 13, 6-9 met l'accent sur la miséricorde du propriétaire qui accepte le délai demandé par le vigneron pour que le figuier puisse porter du fruit.

Ser. Dolbeau 16, 3 est, avec Ser. Morin 13, 1 (datable de 400-405) et, dans une moindre mesure, avec Ser. 254, 3 (prononcé le dimanche après Pâques, en 412-413 ?), le commentaire augustinien le plus complet de cette brève péricope. Elle y est appelée par une association d'idées : le mot-crochet *securis* (§ 2) appelle la citation de Mt 3, 10 (Lc 3, 9), puis celle de Lc 13, 6-9, bien que la *cognée* n'y soit pas explicitement mentionnée. Le père de famille (le Christ) décide d'abattre le figuier (le genre humain), stérile depuis trois ans (qui correspondent aux trois âges du monde, avant, durant et après la Loi), mais, à la demande du métayer (Paul, cf. Eph 3, 14. 17-19) qui promet de répandre du fumier (les souillures des pénitents) dans la tranchée autour de l'arbre (l'humilité), il accepte de patienter une année de plus. Pour porter du fruit, l'homme doit arracher de son cœur la cupidité, racine de tous les maux (1 Tm 6, 10), et y planter la charité, source de tout bien. Les éléments développés par Augustin sont bien attestés par ailleurs, mais ils n'épuisent pas les interprétations patristiques du verset, dont les traits principaux sont rassemblés ici.

Le texte biblique, qu'Augustin mentionne la plupart du temps de mémoire, se distingue sur plusieurs points des versions connues (grec, Vieilles latines, Vulgate), sans qu'il soit possible de préciser si ce texte provient d'une version inconnue par ailleurs ou d'un amalgame entre plusieurs versets. Deux particularités sont notées plus bas.

Dans le *Sermon Dolbeau* 16, le figuier stérile désigne le genre humain. L'interprétation est constante dans les commentaires augustiniens de Lc 13, 6-9, mais elle peut s'enrichir d'autres précisions. En Ser. Morin 13, 1, elle est explicitée par un renvoi aux feuilles de figuier dont Adam et Ève se couvrirent après la faute (Gn 2, 25) – c'est après la faute qu'ils donnèrent naissance au genre humain, dont les membres naissent pécheurs, stériles comme le figuier. En Ser. 254, 3, la péricope est lue en référence à un thème antidonatiste fréquent, celui du mélange des bons et des méchants dans un seul corps durant le temps présent. Quand le maître viendra, le figuier sera coupé en deux, car les méchants seront séparés des bons (cf. Mt 25, 32). Attestée par ailleurs (par exemple ORIG. *In Mat. ser.* 53, GCS 38, p. 119, à propos de Mt 24, 32), cette interprétation qui

associe le figuier au genre humain est concurrencée par une autre, selon laquelle le figuier renvoie à la Synagogue (IREN. *Haer.* 4, 36, 8, SC 100, p. 916 ; TERT. *Resurr.* 33, 5, CCL 2, p. 963 ; AMBR. *In Luc.* 7, 160-172, SC 52, p. 67-72 ; PETR. CHRY. *Ser.* 106, 5, CCL 24A, p. 660 ; etc.). Ambroise précise (*In Luc.* 7, 171, SC 52, p. 71) que ce qui est dit de la Synagogue doit s'entendre également des fidèles qui doivent eux aussi porter des fruits. Augustin connaît cette association du figuier à la Synagogue, qu'il emploie pour expliquer non pas Lc 13, mais Mt 21, 18-22 (*In Ps.* 31, 2, 9 ; *In Ps.* 138, 18 ; *Ser.* 89, 1 ; 98, 3). Cette apparente spécialisation de l'interprétation s'explique-t-elle par les nuances entre les Évangiles ? En effet, selon Augustin, une partie de la Synagogue a effectivement été réprouvée – cela convient bien au figuier desséché de Mt 21 –, quand la malédiction du figuier de Lc 13 a été reportée – ce qui peut correspondre au délai accordé avant le Jugement dernier.

Le « père de famille » qui cherche des fruits désigne quant à lui le Christ, qui a visité le genre humain trois années durant, allusion probable aux trois années de la vie publique. Le commentaire est le même en *Ser.* 254, 3, où Lc 13, 7 est placé dans la bouche du Christ ; il n'est pas isolé (IREN. *Haer.* 4, 36, 8, SC 100, p. 916 ; AMBR. *In Luc.* 7, 164, SC 52, p. 69 ; PETR. CHRY. *Ser.* 106, 5, CCL 24A, p. 660 ; etc.). Dans la voie ouverte par Irénée (*ibid.*) et par Ambroise (*In Luc.* 7, 166, SC 52, p. 69-70), Augustin développe l'idée que ces trois années correspondent aux trois âges du monde (avant la Loi, sous la Loi, sous la grâce), qui s'insèrent en fait dans une division quadripartite de l'histoire du monde, le quatrième âge étant celui de la paix éternelle (cf. LUNEAU) : *Ser. Dolbeau* 17, 5 ; *Morin* 13, 1 ; 254, 3 ; *Trin.* 4, 4, 7 ; et, sans mention de Lc 13 : *Enchir.* 31, 118 ; *Epist.* 55, 3, 5 ; *In Ps.* 103, 3, 5 ; etc. ; cf. CAES. *Ser.* 162, 3, CCL 104, p. 665-666. D'autres tripartitions circulent, par exemple Loi, prophètes, Christ, chez PETR. CHRY. *Ser.* 106, 6, CCL 24A, p. 661.

L'interprétation du vigneron qui intercède en faveur du figuier est beaucoup plus variable : Paul, en raison d'Eph 3, 14. 17-19 (*Ser. Dolbeau* 16, 3, repris par QUODVULT. (?) *Temp. barb.* 1, 2, 10, CCL 60, p. 426) ; les saints qui, de l'intérieur de l'Église, prient pour ceux qui sont à l'extérieur (*Ser. Morin* 13, 1) ; Moïse, ou le Christ lui-même, qui s'est fait intercesseur pour faire miséricorde (*Ser.* 254, 3 ; cf. CAES. *Ser.* 162, 3, *ibid.*) ; le prédicateur qui, à l'image de Paul (cf. 1 Co 3, 6), sème, arrose, creuse une tranchée et met du fumier pour que, par l'action de Dieu qui donne la croissance, son peuple porte du fruit (*Ser.* 101, 4, de 403-408) ; Pierre, le fondateur de l'Église, envoyé aux Juifs (AMBR. *In Luc.* 7, 167, SC 52, p. 70) ; l'ange préposé à la Synagogue qui, à défaut de pouvoir excuser la stérilité du figuier, demande un délai (PETR. CHRY. *Ser.* 106, 6, *ibid.*). Alors que les versions anciennes de Lc 13, 7-9 emploient *cultor*, Augustin reformule habituellement le terme en *colonus* (*Ser. Dolbeau* 16, 3 ; *Morin* 13, 1 ; *In Ps.* 79, 13 ; *Ser.* 254, 3), comme il le fait également pour les *operarii* de Mt 21, 38 (*Ciu.* 17, 20, 2 ; *In Ps.* 30, 2, 1, 10 ; *In Ps.* 79, 10 ; *Ser.* 87, 2, 3). Deux raisons possibles à cela. L'influence du langage courant d'une part : en Afrique, les domaines des grands propriétaires terriens étaient divisés en

petites parcelles cultivées par des métayers (*coloni*). Celle de parallèles scripturaires d'autre part, car le terme *colonus* est employé dans d'autres péripécies mentionnant des agriculteurs : Lc 20, 9-16 (*Cons. eu.* 2, 70, 135 ; *Ser. Denis* 11, 6) ; Mc 12, 7-9 (*Cons. eu.* 2, 70, 134 ; *Ser. Dolbeau* 24, 3).

La venue, « inéluctable » (*Ser. Dolbeau* 16, 3) du maître renvoie implicitement au jugement (*In Ps.* 49, 7 ; *Ser.* 254, 3). *Ser. Morin* 13, 1 l'explicite. Ce commentaire, propre à Augustin et à ses épigones (CAES. *Ser.* 162, 3, *ibid.* ; QUODVULT. (?) *Temp. barb.* 1, 2, 10, *ibid.*), est permis par une particularité du texte biblique commenté : lorsqu'il cite Lc 13, 9, Augustin mentionne systématiquement le verbe *uenio* (*uenies*, *Ser. Dolbeau* 16, 3 et *Ser.* 254, 3 ; *ueniens*, *Ser. Morin* 13, 1 ; *ne ueniat*, *In Ps.* 49, 7). Le verbe n'est attesté ni en grec, ni dans les différentes versions latines connues. La présence de *uenio* dans le *Sermon Morin* 13, prêché à propos de cette péripécie, ainsi que chez Quodvultdeus (mais en dépendance étroite d'Augustin), peut suggérer qu'Augustin connaissait une version de ce passage que nous n'avons pas conservée par ailleurs. Mais la présence du même verbe en Lc 13, 6 et 7 pourrait suffire à expliquer par un amalgame cette modification du verset.

Avant le jugement, il est possible de commencer à porter du fruit, à condition de se repentir avec humilité. Telle est l'explication, constante chez Augustin, des deux derniers éléments de la parabole. La tranchée, creusée dans la terre, renvoie à l'humilité du pénitent : *Ser. Morin* 13, 1 ; 254, 3 ; *Dolbeau* 17, 4 ; *In Ps.* 79, 13 ; QUODVULT. (?) *Temp. barb.* 1, 2, 10, *ibid.* ; CAES. *Ser.* 162, 3, *ibid.* Le *paquet de fumier* désigne les péchés qui, avoués, fertilisent la terre : *Ser.* 254, 2 ; 361, 11 ; *In Ps.* 49, 7 ; cf. PAVL. N. *Ep.* 43, 6, CSEL 29, p. 368 ; sur les effets du fumier, voir *Ser.* 361, 11. Augustin ne reprit manifestement jamais une interprétation audacieuse d'Origène, accessible dans la traduction de Rufin à partir de 403-404 : le fumier déposé dans la terre près du figuier qui devait être coupé figure l'humanité du Christ (*In Leu. hom.* 2, 3, SC 286, p. 104).

BIBLIOGRAPHIE : RLAC 7, s.v. *Feige I (Ficus carica)*, c. 640-682, ici c. 673-674 (V. REICHMANN) ; F. BOVON – N. SEVCENKO, « Byzantine Art and Gospel Commentary: The Case of Luke 13:6-9, 10-17 », *Harvard Theological Review* 109, 2016, p. 257-277, ici p. 260-266 ; A. LUNEAU, *L'Histoire du salut chez les Pères de l'Église. La doctrine des âges du monde*, Paris, 1964, p. 357-383 (Théologie historique, 2) ; *AugLex* 1, s.v. *Aetas*, c. 150-158, ici c. 157 (B. KÖTTING, W. GEERLINGS) ; A. ORBE, *Parábolas evangélicas en San Ireneo*, 2 vol., Madrid, 1972, t. 1, p. 204-226.